



B.

Québec, le 6 novembre 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

CAB. PRES. 6 NOV 2012 11:44

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 88 à 90 de *la Loi sur l'Assemblée nationale* et au nom de mes collègues du caucus des députés du Parti Québécois, je vous transmets la liste des députés du parti gouvernemental désignés pour agir à titre de membres du Bureau de l'Assemblée nationale. Il s'agit de :

- M. Roland Richer, député d'Argenteuil
- M. Daniel Goyer, député de Deux-Montagnes
- M. Luc Trudel, député de Saint-Maurice
- M. Sylvain Roy, député de Bonaventure
- M. Jean-Marie Claveau, député de Dubuc

Les membres suppléants sont les suivants :

- Mme Lorraine Richard, députée de Duplessis
- M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean
- Mme Denise Beaudoin, députée de Mirabel
- Mme Marie Bouillé, députée d'Iberville
- M. Yves-François Blanchet, député de Johnson et whip en chef du gouvernement

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PAULINE MAROIS